

## **Compte rendu de l'Assemblée générale annuelle du Samedi 4 Février 2017 à MARANSART.**

Les membres du CEF (Comité Exécutif fédéral) :

Mr. F. Grosjean (Président fédéral), Mr. O. Deresteau (secrétaire fédéral), Md. G. Demoyter (Trésorière Fédérale), Mr KOK Daniel, Md. VANDENWIJNGAERT Chantal, Mr. M. Valentini, Melle. A. Dequinze, Md. L. Heine.

1. **Le Président fédéral, F. Grosjean**, ouvre la séance à 10h 20 en souhaitant la bienvenue à tous et en les remerciant d'avoir bien voulu réserver quelques heures de leur temps à cette AG. Fédérale annuelle. Il explique qu'à dater du 1 janvier 2017, nous ne faisons plus partie de l'A.F.S.T.B. Désormais, la fédération sera autonome. Tous les membres sont toujours bien couverts par la même assurance ARENA. Une procédure à suivre se trouve sur le site ainsi que les nouveaux documents.
2. **Le Secrétaire fédéral, Olivier Deresteau** fait le point sur les présences.  
58 membres effectifs (cercles) sont présent dont 23 par procuration, ce qui fait 72,5% de représentations total. (Sur un total de 80 membres effectifs)
3. **Bilan financier 2016** :  
Le bilan de l'année civile 2016 est remis et expliqué par G.Demoyter à chaque représentant.
  - Les Vérificateurs aux comptes, M G. MASSON (lg) et M J-P. Baeudot (Ht) signalent et valident que les comptes sont très bien tenus.
4. **Le Budget de l'exercice civil 2017** est présenté par G.Demoyter à l'AG, qui l'approuve à l'unanimité.
  - Bilan et Budget sont établis sur une année civile suivant la réglementation des ASBL et de la Communauté française.
  - Les cotisations passeront à 10.00 euros à partir de la saison 2017/2018.
  - Pour l'intervention de la Fédération concernant l'achat des tables un document est en préparation et cette intervention ne sera valable qu'à partir de 2019.
5. **Tournoi international d'ALENCON** : les dates du 20 & 21 mai sont confirmées.
6. **Interpellations des clubs ou du CEF** :  
Pour être acceptée une proposition doit avoir les 2/3 des votes des clubs présents.

### **Proposition 1** (TRAZEGBIES – HAINAUT)

Réduire à 3 le nombre de joueurs par équipe en interclubs nationales et provinciales

Ajouter un double lors de ceux-ci, ce qui ferait 10 matchs (9 simples + 1 double).

**Proposition REFUSEE : 7 oui ~ 0 abstentions ~ 51 non**

### **Proposition 2** : (PALETTE BLEUE - BRABANT)

Actuellement, notre fédération tient compte de l'indice de force de l'autre fédération (royale) pour attribuer l'indice en fin de saison des membres jouant dans les 2 fédérations.

Je propose que si un joueur a joué au moins 50% des matchs en Ouvrière, son nouvel indice doit être calculé uniquement d'après les résultats obtenus dans les différentes compétitions de notre fédération (championnat interclubs, tournois,...). Le nombre de matchs joués est suffisant pour définir le nouvel indice sans tenir compte de ce qui s'est passé dans l'autre fédération.

**Proposition REFUSEE : 9 oui ~ 0 abstentions ~ 49 non**

Pour le CEF.  
DERESTEAM Olivier

## **Vérification des comptes de la Fédération pour l'année 2016**

Vérificateurs : Guy Masson, TTC Surlemez, Liège et Jean-Pol Beudot, Vieux Copains, Hainaut

Tout d'abord, nous tenons à remercier monsieur et madame Kok-De Moyter pour leur excellent accueil lors de notre visite le 26 janvier 2017 à leur domicile.

### **ANNEE 2016 (bilan)** :

Rien à signaler sur ce qui nous a été présenté. Les chiffres sont cohérents et justifiés. Cependant, deux petites remarques sont à épingler :

- 1) Le tournoi d'Alençon, les assurances et les trophées, sont les trois plus grosses dépenses de la Fédération (+14.000€). Ce serait bien d'essayer d'alléger quelque peu ces redevances.
- 2) Nous avons relevé des notes de frais relativement importantes (téléphone, frais de déplacements). Il s'avère, après examen, que celles-ci ont été transmises tardivement par une seule et même personne. Nous pensons qu'il serait bon de rappeler aux membres concernés, les échéances à respecter en la matière, sous peine d'irrecevabilité et donc de non indemnisation.

**ANNEE 2017 (budget)** : après analyse des chiffres, plusieurs points ont attiré notre attention.

### **Pour les Recettes**

- 1) Budget affiliations en forte hausse (+6.000€). Explication, la cotisation passe de 7,50€ à 10€/affilié.
- 2) Nous n'avons plus de subsides de l'AFSTB (7.500€) étant donné que nous ne faisons plus partie de celle-ci.

### **Pour les Dépenses**

- 1) Plus de cotisations pour l'AFSTB (13.500€)
- 2) En attente de la prime du nouvel assureur (espérons à la baisse).
- 3) Remboursement des subsides aux provinces. Ne faudrait-il pas redistribuer ces subsides de manière plus équitable aux trois provinces ? Et ce, en fonction du nombre d'adhérents plutôt que de tout reverser à une seule province.
- 4) Suite au départ de l'AFSTB, on voit apparaître pour la 1.<sup>ère</sup> fois une provision, afin de pouvoir rétribuer les clubs désireux d'investir dans du matériel (tables, etc.).

### **CONCLUSION**

L'augmentation des affiliations de 2,50€/affilié tombe à point nommé pour cette année. Ceci nous permet de garder un budget en équilibre tout en faisant une provision intéressante pour l'année prochaine. Il faudrait aussi essayer de réduire les trois plus gros postes de dépenses précités, mieux répartir les subsides provinciaux, promouvoir ce sport chez les jeunes et espérons qu'à l'avenir, notre Fédération pourra fonctionner de manière plus sereine. Merci à tous pour votre bonne attention.

**Guy Masson**

**Jean-Pol Beudot**